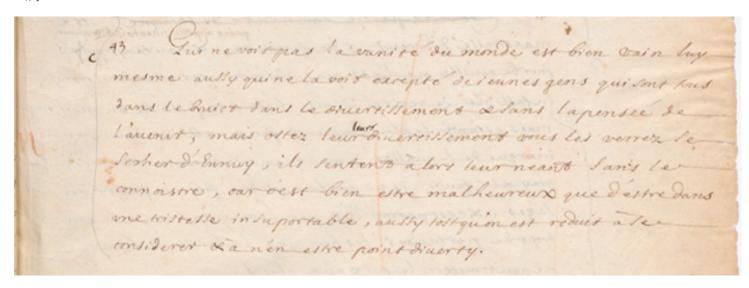
## Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>

C<sub>1</sub>, p. 9<sup>1</sup>



C<sub>2</sub>, p. 22 et 23

Luine vois pas la vanité du Monte est bion vain luy mesme aussy quine la vois excepté de jeunes gens qui sont tous dans le bruit, « sans le du extrissemente d'alans la pensee de l'Avienit; mais estes leut sincte bistement vous les verres se Seicher Hinnuy ils

Sensens alors leur neares sans le connoistre, car c'est Gen estre malheur eux que d'estre dans une mitesse insuportable aussy tois qu'on est reduir à le considerer & a n'en estre poires diaerry.

Marques ajoutées en marge dans  $C_1$  (concordance au crayon, lettre à la plume, m + traits sur le texte à la sanguine) et soulignement des titres dans  $C_2$ : voir la description des Copies  $C_1$  et  $C_2$ . On remarquera notamment que le texte a été barré à la sanguine dans  $C_1$  et qu'il n'a pas été retenu dans l'édition de Port-Royal. Si ces traits ont effectivement été faits lors du choix des fragments on peut penser qu'ils ont été faits après l'intervention de Nicole (voir ci-dessus).

Les deux copies transcrivent <u>sans la pensée</u> alors que l'original donne <u>dans la pensée</u> ce qui change le sens du texte.

L'ajout de *leurs* a été proposé dans C<sub>1</sub> mais pas dans C<sub>2</sub>.

P. Faugère signale en note : « Arnauld, dans la copie du Fonds de St.-Germain a ajouté *leurs*, ce qui a fait la leçon des éditions : ... « Otez-leur leurs divertissements... » ». Il s'agit ici des éditions Bossut et Renouard.

Selon J. Mesnard (« Aux origines de l'édition des Pensées : les deux copies », in *Les « Pensées » de Pascal ont trois cents ans*, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1971, p. 18), l'écriture pourrait être celle de Nicole ; le texte serait destiné à l'édition.

Le copie a ajouté un petit & dans C<sub>2</sub> : dans le bruit, & dans le divertissement. Hésitation ou erreur du copiste ?

Dans les deux copies le texte est nettement séparé des autres fragments.